

LES CHASSEURS A CHEVAL : DEUX SIECLES D'HISTOIRE

5^{ème} époque, Libération, Indochine, Afrique du nord

La libération du territoire conduisit à la remise sur pied d'un certain nombre de régiments : en 1944 réapparurent les 7^{ème}, 8^{ème} et 11^{ème} Chasseurs, en 1945, les 1^{er}, 2^{ème}, 12^{ème} et 18^{ème}. Seul ce dernier fut engagé contre les poches de l'Atlantique, ce qui ne l'empêche pas d'être dissous la même année comme les 7^{ème} et 8^{ème} régiments.

Il en sera de même des 2^{ème} et 12^{ème} Chasseurs en 1946 et du 11^{ème} Chasseurs qui restera en occupation jusqu'au 30 avril 1947 dans le Palatinat.

Les Chasseurs à cheval n'étaient plus alors représentés que par un seul régiment, le 1^{er} mis sur pied pour l'Extrême-Orient. Ce régiment fut reconstitué le 16 mars 1945 à Montauban. Ses premiers éléments partirent pour l'Indochine le 7 décembre 1945 et débarquèrent à Saïgon en janvier 1946. Immédiatement engagé il ne restera en Cochinchine que jusque en août, où il passe au Tonkin. Il forme l'ossature du Groupement blindé du Tonkin et, à ce titre, participe aux opérations de réoccupation et joue un rôle important lors de l'attaque viet-minh du 19 décembre 1946.

Partageant ses activités entre les opérations sur l'axe Langson-Caobang, les raids sur Nam Dinh, la pacification du secteur de Gia-Lam et de la région Ban-Yen, Luc-Diem il voit peu à peu ses moyens d'action renforcé par la création d'un escadron de crabes, engins particulièrement aptes à agir en rizière, et en 1951 par la création d'un bataillon de marche à 3 escadrons (6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème}), qui sera transféré le 17 septembre 1952 à la nouvelle armée vietnamienne.

En 1952-1953, le régiment poursuit son action, partagé entre le 1^{er} groupe d'escadrons de reconnaissance, les sous groupements blindés 1 et 2, tandis que l'escadron de crabes devient Groupe d'escadrons amphibies. En octobre 1953 il regroupe ses éléments et devient sous groupement blindé numéro 2. Certains équipages entrent dans la composition de l'escadron de marche aérotransporté à Dien Bien Phu. Il couvre après les accords de Genève le repli des troupes françaises jusqu'à l'évacuation du Tonkin.

Quatre citations à l'ordre de l'armée donnent au 1^{er} Chasseurs le droit d'arborer la fourragère aux couleurs de la Médaille militaire avec olive TOE. Au cours de cette longue campagne, les escadrons du régiment ont totalisé deux citations à l'ordre de l'armée, 5 au CA, une à la division. En outre 4 pelotons ont été cités à l'ordre de l'armée. Dissous en 1955 lors de son rapatriement, le 1^{er} Chasseurs à cheval aura été le seul corps de la subdivision d'arme à figurer à l'ordre de bataille de l'armée française de 1947 à 1954.

Notons, pour mémoire, l'existence d'un 19^{ème} escadron de Chasseurs de 1953 à 1955. L'année 1954 voit la création d'un régiment, le 4^{ème} Chasseurs, le 1^{er} juillet. Régiment de reconnaissance de la 14^{ème} division d'infanterie, il est destiné lui aussi à l'Indochine. Mis sur pied à Reutlingen avec des cadres et du matériel du 12^{ème} Dragons, il est en définitive envoyé en Tunisie où il arrive le 22 juillet 1954. Il y restera jusqu'en mai 1955 et passera alors en Algérie pour s'implanter dans le Constantinois.

Le 1^{er} janvier 1955 vit naître le 11^{ème} régiment de Chasseurs. En réalité, en août 1949, avait été créé à Berlin le 11^{ème} Groupe d'escadrons d'auto mitrailleuses qui avait reçu la garde de l'étendard du régiment. Devenue 11^{ème} Groupe d'escadrons de chars moyens le 1^{er} mars 1951, cette formation prendra le nom et les traditions du 11^{ème} Chasseurs qu'elle a conservé depuis.

En 1956, le rappel des disponibles pour l'Algérie conduit à la création de cinq régiments de Chasseurs, les 1^{er}, 7^{ème}, 8^{ème}, 18^{ème} et 19^{ème}. Ils prennent place dans le dispositif de quadrillage aux côtés du 4^{ème} régiment. En 1959, les 7^{ème} et 8^{ème}, ce dernier dans la région d'Orléansville, sont dissous.

L'année suivante, on retrouve le 1^{er} Chasseurs dans la zone sud Oranais, autour de Sfissifa ; le 19^{ème}, qui compte à la 27^{ème} DIA, a ses escadrons répartis depuis l'entrée nord des gorges de Palestro jusqu'à Maillot avec son PC à Bouira ; le 4^{ème} est implanté dans la zone sud-est Constantinois autour d'Ouenza et le 18^{ème} appartient à la zone sud Constantinois avec son PC à Babar.

Les mois s'écoulent sur ce théâtre d'opérations avec pour les Chasseurs comme pour les autres cavaliers le lot quotidien d'ouverture de route, de patrouilles, d'embuscades, d'intervention au profit des autres unités...

En 1962, les 18^{ème} et 19^{ème} régiments sont dissous, les éléments du 18^{ème} servant à reconstituer le 5^{ème} Cuirassiers aux FFA. Le 1^{er} Chasseurs, rapatrié, s'installe à Montbéliard et le 4^{ème} s'implante à la Valbonne. En 1963, après la disparition des Chasseurs d'Afrique et le qualificatif « à cheval » ne s'imposant plus, les régiments prennent la dénomination de régiments de Chasseurs, qu'ils avaient porté à l'origine. Cette année-là, le 21^{ème} Spahis, en garnison à Sedan, devient 12^{ème} Chasseurs ; équipé d'EBR il fait partie des unités de reconnaissance du corps de bataille. Le 7^{ème} CA devient 7^{ème} Chasseurs, l'année suivante se transforme en 5^{ème} Dragons.

En 1964, trois nouveaux régiments apparaissent. Le 29^{ème} Dragons, revenu d'Algérie et implanté à Arras, devient 7^{ème} Chasseurs. De même le 2^{ème} Chasseurs d'Afrique rejoignant à Orange le 11^{ème} Cuirassiers se transforme en 2^{ème} régiment de Chasseurs. A Périgueux, les éléments du 18^{ème} Dragons et du centre d'instruction du 5^{ème} Dragons donnent naissance au 5^{ème} Chasseurs.

Ces régiments étaient, à l'exemption du 12^{ème}, destinés aux forces de DOT. Deux modifications interviendront par la suite lors de la création de la 4^{ème} division. Le 2^{ème} Chasseurs passera à Verdun et se transformera en régiment de chars de brigade motorisée. Le 1^{er} Chasseurs abandonnant Montbéliard pour Phalsbourg se transformera en régiment mécanisé. Le 4^{ème} Chasseurs enfin affecté à la 27^{ème} brigade alpine se familiarisera avec les routes et les chemins des Alpes. Ainsi en 1969, le 13^{ème} régiment de Chasseurs fût reconstitué en un régiment de DOT (défense Opérationnelle du Territoire de la 5^{ème} RM) au camp militaire de la Valbonne, dont le régiment support était le 4^{ème} Chasseurs. Recréé ce régiment fût équipé d'AML 60 et 90, sa troupe de réservistes fût constituée à partir des cavaliers récemment libérés. Son insigne fût également recréé « CHASSEURS DE LA GARDE », chiffre 13 sur fond noir dans le cor porté par les serres de l'aigle impérial doré.

Les Chasseurs à cheval ont connu des périodes difficiles. Venus les derniers parmi les subdivisions d'arme de la cavalerie métropolitaine, à la veille de la Révolution, ils ont connu un grand développement pendant les campagnes du Premier Empire, au cours desquelles leur trente et un régiments ont sillonné l'Europe et conquis à la pointe du sabre une réputation bien gagnée.

Pendant la longue campagne de pacification de l'Algérie au XIX^{ème} siècle, ils ont tour à tour fait des séjours plus ou moins longs au-delà de la Méditerranée, où leurs qualités de cavaliers sont apparues sous leur meilleur jour. Ils ont été présents lors des grands conflits qui ont conduit l'armée française à affronter avec des sorts divers les autres puissances européennes. Ils ont connu aussi les modifications de structure qu'apportaient les changements de techniques, abandonnant ainsi le cheval pour les engins blindés.

En 1975, l'esprit « Chasseurs », conservé dans les sept régiments, (le 1^{er} à Phalsbourg ; le 2^{ème} à Verdun, le 4^{ème} à la Valbonne, le 5^{ème} à Périgueux, le 7^{ème} à Arras, le 11^{ème} à Berlin et le 12^{ème} à Sedan) ne doit pas disparaître, d'autant plus que les chasseurs se sont vus confier depuis 1970 les étendards et les traditions des Chasseurs d'Afrique auxquels ils avaient donné naissance en 1831.

Doublement chargés de maintenir dans les esprits les souvenirs de gloire et d'épreuves, on peut être sûr que les chasseurs n'y failliront point, pas plus qu'ils ne failliront aux places qu'on leur a assignées dans les missions de l'armée blindée cavalerie d'aujourd'hui.

En 1976, la réorganisation de l'armée de terre entraîne la dissolution du 1^{er} Chasseurs, ses traditions sont aussitôt reprises par le Centre de perfectionnement des cadres et d'instruction des tireurs (CPCIT) à Canjuers qui assure le contrôle national des tirs des unités blindées.

En 1981 est recréé à Fontevraud, le 3^{ème} Chasseurs qui devient régiment de manœuvre de l'EAABC, il reprend les traditions et les étendards du 3^{ème} Chasseurs à Cheval et du 3^{ème} Chasseurs d'Afrique. Son insigne regroupe les armes de ces deux régiments.

En 1983, le 4^{ème} Chasseurs s'implante à Gap et devient régiment blindé de la 27^{ème} Division Alpine. En 1993, après la dissolution des 7^{ème} et 12^{ème} Chasseurs, il ne reste plus que six régiments de Chasseurs, les 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 11^{ème}.

En 1994, la poursuite de la réorganisation et le retrait des Forces Françaises Stationnées à Berlin entraînent la dissolution des 5^{ème} et 11^{ème} Chasseurs.

NOTICES

duc de CHOISEUL : (Etienne, François), homme d'état français (1719-1785) secrétaire d'état des Affaires étrangères (1758-1761), puis de la Guerre (1761-1770), il montra une réelle habileté pour réparer les malheurs de la guerre de Sept ans, la France lui doit la conclusion du pacte de famille (1761) et de l'acquisition de la Lorraine (1766) et de la Corse en 1768 par le traité de Versailles.

Volontaires de Soubise : Soubise : (Charles DE ROHAN, prince DE), maréchal de France, né à Paris le 16-07-1715, favori de la Marquise de Pompadour, puis de la Comtesse Du Barry, vaincu à Rossbach par Frédéric le Grand, décédé à Paris le 04-07-1787.

ROSSBACH : (Sachsen-Anhalt) Victoire des Prussiens sous Frédéric le Grand, la Cavalerie du Général F.W. von SEYDLITZ, avec la Coalition bat les français le 5 novembre 1757.

POMPADOUR : (Antoinette POISSON, marquise DE), favorite de Louis XV, née à Paris le 29-12-1721, maîtresse déclarée du roi (1745-1751), elle soutint auprès de lui CHOISEUL, se fit la protectrice des arts et des lettres, décédée à Paris le 15-04-1764.

DU BARRY : (Marie-Jeanne BECU, comtesse DU), favorite de Louis XV, née à Vaucouleurs le 19-08-1743, guillotinée sous la Terreur le 08-12-1793. Elle adressa une prière à son bourreau avant d'être guillotinée par ces mots historiques : **“Encore un moment, monsieur le bourreau, un petit moment.”**

La Guerre de Sept Ans : Guerre qui eût lieu sous Louis XV, de 1756 à 1763, entre la France, l'Autriche et leurs Alliés d'une part, l'Angleterre et la Prusse de l'autre. Elle fût marquée par les défaites françaises en Allemagne (ROSSBACH), au Canada (chute de Québec et de Montréal) et dans l'Inde. Par le traité de Paris en 1763, la France perdit le Canada et la Louisiane. Par le traité d'Hubertsbourg (1763), l'Autriche céda la Silésie à la Prusse.

FREDERIC II le Grand ou l'Unique : né à Berlin (1712-1786). Habile homme de guerre et grand administrateur il fonda la grandeur de la Prusse. Il s'empara de la Silésie par la bataille de Mollwitz (1741), et, allié avec l'Angleterre, il résista avec succès pendant la guerre de Sept Ans aux efforts combinés de la France, de l'Autriche et de la Russie, puis réorganisa avec persévérance ses Etats. Au premier partage de la Pologne (1772), il reçut la Prusse polonaise. Ami des lettres, grand collectionneur d'art français, écrivain se piquant de philosophie, il attira en Prusse, autour de sa résidence de Sans-Souci VOLTAIRE et de nombreux savants français. Il représenta le type parfait du "despote éclairé" du XVIII^e siècle.